



PIERRE PICAN
Évêque de Bayeux et Lisieux

Bayeux, le 17 juillet 2006

Aux Membres du Collège des Anciens
et aux Frères et Sœurs du Pain de Vie
réunis à Sommervieu du 10 au 14 juillet 2006

Chers Frères et Sœurs,

Je vous remercie de votre lettre et je me réjouis du travail que vous avez commencé pour vous mettre en route vers une Assemblée Générale, conformément à ma demande (cf. lettre du 6 juin dernier).

Je partage totalement votre refus de tout ultimatum. Aucune partie du Collège des Anciens ne peut se déclarer propriétaire du Pain de Vie et exclure de manière autoritaire ceux qui ne partagent pas son point de vue.

Il y a, dans la Communauté du Pain de Vie, une crise grave. Trop de membres ont déjà quitté la Communauté et restent profondément blessés par la manière dont ils ont été traités. Il est urgent d'agir.

Parmi vous, se trouvent pratiquement la moitié du Collège des Anciens et environ la moitié des membres de la Communauté. Désormais, aucune décision ne peut être prise unilatéralement par un groupe se définissant « Communauté du Pain de Vie – Collège des Anciens – Pascal et Marie-Annick Pingault ».

Ce groupe a décidé de mettre « *les structures canoniques actuelles en "léthargie", jusqu'au temps où le Conseil Pontifical pour les Laïcs sera en mesure de reconnaître la Communauté du Pain de Vie* ». Cela ne relève pas de son autorité, car votre Communauté est, jusqu'à ce jour, une Association Privée de Fidèles sous ma responsabilité.

Que personne ne cherche à opposer notre Église diocésaine garante de la vie de votre Communauté au Conseil Pontifical pour les Laïcs. Je reste en contact avec Mgr Rylko que je rencontrerai encore prochainement.

Ce même groupe refuse l'idée même d'une Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire pour l'ensemble de la Communauté du Pain de Vie et refuse donc d'obéir à ce que j'ai demandé à votre Communauté dans ma lettre du 6 juin dernier.

Il est inacceptable de les voir programmer une Assemblée communautaire en 2008, « destinée seulement à ceux qui reconnaissent authentiquement ces structures de communion et de gouvernement actuel », alors même que ces structures sont actuellement pratiquement inexistantes et qu'eux-mêmes viennent de décider de les mettre en état de léthargie.

Je constate que le Collège des Anciens est actuellement divisé et ne réunit plus qu'une partie de ses membres autour de Pascal et Marie-Annick Pingault qui, officiellement, n'ont plus aucune autorité de gouvernement au sein de la Communauté (cf. Assemblée 2001). Dans de telles conditions, ce "Collège des Anciens" n'a donc plus autorité pour parler au nom de l'ensemble de la Communauté du Pain de Vie.

Mon prédécesseur, Mgr Badré, avait reconnu votre Communauté comme Communauté du Pain de Vie, une Association Privée de Fidèles et je continue à en assumer la responsabilité canonique. À ce titre, je vous demande de poursuivre votre travail le plus sereinement et paisiblement possible, pour préparer une Assemblée Générale pour l'été 2008. Nous verrons ensemble les modalités de sa réalisation.

Vous devez mettre à profit ce temps :

- pour approfondir et vivre votre charisme sous la conduite de l'Esprit Saint ;
- pour retravailler vos statuts à la lumière de l'expérience et de la vie ;
- pour affermir votre Communauté qui reste celle du Pain de Vie.

Vivez dans la confiance. Dieu veille sur ses enfants. Soyez fidèles à votre grâce. Vivez de l'Eucharistie, le pain des pauvres.

Je vous demande d'accueillir toutes celles et ceux, membres d'autres Maisons du Pain de Vie, qui voudraient vivre avec vous ce travail de préparation et cette période de transition.

Je remercie Mgr Cattenoz pour l'aide qu'il vous a apportée durant ces jours et je compte sur lui pour continuer à vous aider dans la mesure où vous en aurez besoin.

Je vous invite à accueillir le Père Pascal Gaye, Prémontré, pour accompagner les personnes et les maisons qui poursuivent le travail dans cet esprit.

Je vous bénis et vous assure de ma prière à toutes les intentions de votre Communauté du Pain de Vie.



† Pierre PICAN
Évêque de Bayeux et Lisieux